

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2115)

Adopté

N° AS525

AMENDEMENT

présenté par
M. Hetzel, rapporteur

ARTICLE 12 QUATER

À l'alinéa 4, supprimer les mots :

« et utiles à leur exercice ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement proposant la suppression d'une précision superflue.